Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
080-238000038-20150619-lmc100000020032-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 26/06/2015
Retour Préfecture : 26/06/2015

PICARDIE
LE CONSEIL RÉGIONAL

Session du vendredi 19 juin 2015
Délibération n°95-03-1

SRDDTL - PRIORITES REGIONALES D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 05 juin 2015, s'est réuni le vendredi le 19 juin 2015 à 10 h 00, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1er à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Etaient présents : 45 élus
Mme Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonef, Mohamed Boulafrad, Mme Nathalie Brandicourt, M. Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, M. Olivier Chapuis-Roux, Mme Elisabeth Clobourse, MM. Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Maryse Fagot, Anne Ferreira, MM. Frédéric Fillion-Quibel, André Fouchard, Claude Gewerc, Mme Marie-Christine Guillemin, M. Michel Guiniot, Mmes Sylvie Houssin, Sylvie Hubert, Valérie Kumm, Elodie Lacherie-Gossuin, Frédérique Leblanc, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Annie-Claude Leuliette, M. Sébastien Manscourt, Mme Manoëlle Martin, MM. Philippe Massein, Noureddine Nachite, Olivier Paccaud, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Denis Pype, Alain Reuter, Mmes Christelle Simon, Mireille Tiquet, Mylène Troszczynski, MM. François Veillerette, Michel Vignal.

Absents ou excusés : 11 élus
M. Thierry Brochot, délégation de vote à Mme Marie-Christine Guillemin,
Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à Mme Mireille Tiquet,
Mme Méral Jajan, délégation de vote à Mme Anne Ferreira,
Mme Sandrine Leroy, délégation de vote à M. André Fouchard,
Mme Brigitte Leroy-Lhomme, délégation de vote à Mme Elodie Lacherie-Gossuin,
Mme Coralie Mathieu-Deshaies, délégation de vote à M. Philippe Massein,
M. Dominique Padieu, délégation de vote à Mme Christelle Simon,
Mme Laurence Rossignol, délégation de vote à M. Claude Gewerc,
Mme Monique Ryo, délégation de vote à Mme Maryse Fagot,
M. Wallerand de Saint-Just, délégation de vote Mme Mylène Troszczynski,
Mme Françoise Van Hecke, délégation de vote de M. Daniel Beurdeley,

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol.

Vu Règlement (UE) No 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;

Vu le Régime cadre exempté de notification N°SA.40453 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1511-2 ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses article L.131-1 à L.131-10 ;

Vu le Décret n°2014-758 du 2 juillet 2014 relatif aux zones d'aide à finalité régionale et aux zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises pour la période 2014-2020 ;

Vu la délibération n° 01-03-01 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 modifiée par la délibération n° 01-03-01 du Conseil régional de Picardie du 19 décembre 2014 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu la délibération n° 95-1 du Conseil régional de Picardie du 24 juin 2011 relative à l'adoption du Schéma Régional de Développement Durable du Tourisme et des Loisirs – Picardie 2015 ;

Vu le Budget de la Région ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional ;

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
080-238000038-20150619-lmc100000020032-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 26/06/2015
Retour Préfecture : 26/06/2015

Ses Commissions n°2 « Développement intégré des territoires (Développement intégré des territoires, coopération interrégionale, infrastructures, transports, logement, environnement, maitrise de l'énergie, agriculture, tourisme, programmes territorialisés de coopération décentralisée) » et 4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultées ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 49 voix Pour (19 Socialiste Républicain et Citoyen + 7 Ecologiste + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche + 3 Renouveau et Démocratie + 14 Envie de Picardie) **et 7 Abstentions** (7 Front National)

Au titre du programme 95-03 FILIERES, TERRITOIRES

D'APPROUVER :

- Les priorités régionales d'investissements touristiques en faveur de la création d'offres touristiques et leurs modalités de mise en œuvre telles que précisées *en annexe à la présente délibération.*

D'AUTORISER :

- La Commission Permanente à préciser, compléter et modifier la présente délibération.

Fait à Amiens,
le vendredi 19 juin 2015

Le Président du Conseil régional

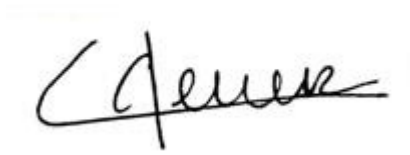

Claude GEWERC